

**Compte rendu du Conseil Municipal**  
**Réunion du 5 avril 2019 à 18h**

Convocation en date du 28 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq avril, le Conseil Municipal de Lignerolles s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry PENTHIER

**Présents :** Mmes COLAZZO Ginette, VAUZELLE Martine, MICHEL Josiane, JOUANDANE Juliette, REGERAT Sophie  
Ms LESICKI André, SIMONNET Jacques, PENTHIER Thierry, VIALTAIX François, AUTIN Francis, HORMIERE Pierre, TINDILLERE Alain

**Absents :**

**Pouvoirs :** COSTA Chantale Pour VAUZELLE Martine  
MARAIS Michelle pour SIMONNET Jacques  
MARAIS Eric pour PENTHIER Thierry

**Secrétaire de séance :** JOUANDANE Juliette

**Assistait :** MAILLARY Marie, Secrétaire de Mairie

**2019-04-25 Compte de gestion 2018**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par le receveur en poste à la Trésorerie Municipale de Montluçon et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du budget principal de la commune. Monsieur le Maire précise que le receveur a transmis au conseil municipal de la commune son compte de gestion avant le 1er juin 2019 comme la Loi lui en donne obligation.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du receveur,

*Après en avoir délibéré,*

les membres du conseil par :

*voix pour : 15*

*voix contre :*

*abstention :*

*- adoptent le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.*

**2019-04-26 Compte Administratif 2018**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget principal de la commune pour l'exercice 2018. Monsieur le Maire quitte ensuite la salle. Les membres siégeant sous la présidence de Monsieur Lesicki, conformément à l'article L2121-14 du CGCT,

*Après en avoir délibéré,*

*les membres par :*

*voix pour : 14*

*voix contre :*

*abstention :*

*Ne prend pas part au vote : Penthier Thierry, Maire*

*- adoptent le compte administratif de l'exercice 2018 arrêté comme suit :*

**section de fonctionnement :**

*résultat 2017 : + 112 283.87 euros*

*résultat 2018 : + 84 128.48 euros*

**Résultat cumulé : + 196412.35 euros.**

**section d'investissement :**

*+ 4 126.93 euros*

*- 26 355.59 euros*

**- 22 228.66 euros**

## 2019-04-27 Affectation des résultats

Après avoir pris connaissance des résultats de clôture de l'exercice 2018 en section de fonctionnement et d'investissement

Après en avoir délibéré,

le conseil municipal par :

voix pour : 15

voix contre :

abstention :

adopte les résultats suivants :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
1 - Résultat reporté 2017	112 283.87
2 - Résultat de l'exercice 2018	84 128.48
<b>3 - Situation nette au 31/12/19</b>	<b>196 412.35</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
4-- Résultat reporté 2017	+ 4 126.93
5 - Résultat de l'exercice 2018	- 26 355.59
<b>6 - Situation nette au 31/12/18</b> (à reporter ligne 001 du budget investissement 2019 en dépense ou recette)	<b>- 22 228.66</b>
7 - Restes à réaliser Dépense 2018	58 622.00
8 - Restes à réaliser Recette 2018	0
<b>9 - Solde des restes à réaliser</b>	<b>- 58 622.00</b>
<b>10 - Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser (Somme ligne 6 et 9)</b>	<b>- 80 850.66</b>
<b>AFFECTATION du résultat de fonctionnement (ligne 3) à réaliser par l'émission d'un titre au compte 1068</b>	
11 - Obligatoire : pour le montant du déficit d'investissement constaté (ligne 10 dans la limite de l'excédent de fonctionnement subsistant après affectation obligatoire portée ligne 11)	80 851
12 - Facultatif : affectation à la section d'investissement au-delà du déficit figurant ligne 10 (dans la limite de l'excédent de fonctionnement subsistant après affectation obligatoire portée ligne 11)	
13 - Total du titre au compte 1068 (ligne 11 et 12)	80 851
<b>14 - Résultat de fonctionnement à reporter ligne 002 du budget de l'exercice 2019 (affectation au compte 1068 déduite (ligne 3 - ligne 13))</b>	<b>115 561.35</b>

## 2019-04-28 Vote du Budget Principal 2019

### FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
011 : Charges générales	141 470	002 : Excédent de fonc. Ex. 2018	115 561
012 : Charge de personnel	177 155	70 : Produits des services	32 120
014 Atténuation de prod. (FPIC)	10 394	73 : Impôts et taxes	220 000
65 : Charges gestion courante	66 323	74 : Dotations et participations	113 654
66 : Charges financières	10 000	75 : Produits gestion courante	1 500
67 : Charges exceptionnelles	1 000	013 : Remb. salaires	6 000
68 : Amortiss. PLU	1 804	77 : produits exceptionnels	
022 : Dépenses imprévues	3 000		
<b>Sous total</b>	<b>411 146</b>		
023 : Virement section d'investiss	77 689		
<b>TOTAL :</b>	<b>488 835</b>	<b>TOTAL</b>	<b>488 835</b>

### INVESTISSEMENT

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
16 : Emprunts et dettes	23 000	021 : Virement section foncion.	77 689
001 : Déficit 2018	22 229		

		c/ 2802 amortiss PLU	1 804
Restes à réaliser 2018 :			
Voirie	11 900	1068 : réserve pour déficit	80 851
Bâtiment		001 : Excédent 2018	0
CCAB 2 tranche 1 :			
Frais étude	6 222		
Travaux	4 000		
Tranche 2 du CCAB	36 500	FCTVA	10 000
		Sub Voirie	5 859
<b>Programmes 2019</b>		Sub CCAB tr. 1 (Conseil Dep)	14 395
		(DETR Solde)	7 860
Voirie	0		
Bâtiments	1 600		
CCAB 2 tranche 2	207 007	CCAB Tr.2 (Conseil Dep)	61 200
Mat. Espaces verts	1 700	CCAB Tr2 Emprunt à affiner	58 000
Informatique Ecole	5 500	Informatique Ecole	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>319 658</b>	<b>TOTAL</b>	<b>319 658</b>

Après en avoir délibéré,  
le conseil municipal par :  
voix pour : 15  
voix contre :  
abstention :  
- Adopte le budget 2019 présenté.

Monsieur le Maire tient à remercier le travail fourni par Mme DUBUILLON, Directrice du PETR lors de l'élaboration des dossiers de demandes de subventions des programmes européens.

#### 2019-04-29 Augmentation du temps de travail d'un poste à temps partiel

Monsieur le Maire explique la nécessité d'augmenter le temps de travail du poste d'Adjoint Technique Territorial de 13h30, vacant en raison de la mise en disponibilité de l'agent titulaire pour convenances personnelles (tableau des effectifs du 01/0/19) en charge de l'entretien des salles à 21h par semaine en raison de plusieurs facteurs : reprise de temps de ménage sur un autre emploi, surveillance des enfants sur le temps méridien, entretien d'une classe supplémentaire...

Après en avoir délibéré,  
Le conseil municipal par :  
Voix pour : 15  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

- Modifie le poste d'adjoint technique territorial en charge de l'entretien des bâtiments actuellement à 13.30h/hebdo pour un poste à 21h par semaine à compter du 15 avril 2019.

#### 2019-04-30 Tarifs repas de la cantine

Monsieur le Maire indique que les recettes des facturations des repas pour 2018 ont produit la somme de 25 327.80 €. Le budget des dépenses « Alimentation » inscrit au budget 2019 est de 18 000 €, il est en augmentation compte tenu des effectifs accueillis.

Il propose d'augmenter les tarifs des repas de la cantine de 2% en raison de l'augmentation des coûts des fluides et charges diverses.

Après en avoir délibéré,  
le conseil municipal par :  
voix pour : 15  
voix contre :  
abstention :

- décide des tarifs comme suit à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019 :
- tarif 1 : 2.07 € (QF < ou égale à 480 € + agents communaux)
- tarif 2 : 2.50 € (QF entre 481 et 700 €)
- tarif 3 : 2.76 € (QF entre 701 et 1 000 €)
- tarif 4 : 3.39€ (QF > à 1001 € ou sans justificatif de ressources + adultes)

## **2019-04-31 Tarifs Accueil de loisirs Péricolaires**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le tarif d'accueil jour du centre d'accueil périscolaire, géré par le Centre Social de St Martinien.

*Après en avoir délibéré,  
le conseil municipal par :*

*voix pour : 15*

*voix contre :*

*abstention :*

- *N'augmente pas les tarifs : prix de la journée : 2.50 €*

### **Informations**

- Plan Climat Air Energie territorial (PCAET) : une réunion de travail aura lieu à la cité administrative le 17 avril 2019, Pierre Hormière représentera la commune.
- Revue L'ancien d'Algérie : dans son édition de mars 2019, la commune de Lignerolles est mise à l'honneur suite à la plantation le 11 novembre 2018 de 3 arbres, symbole des 3 guerres. Le conseil municipal remercie Roland Pailloux, Président de la FNACA pour avoir mis en lumière cette action auprès de cette revue.
- CCAB2 tranche 2 : L'entreprise CEGELEC démarre des travaux d'enfouissement des lignes le 11 avril. La circulation sera un peu perturbée. Une réunion de chantier est prévue le mercredi 24 avril à 14h. Le marché de travaux pour cette tranche sera signé avec la SMC le jeudi 11 avril à 15h en présence de M. Truttman, le maître d'œuvre. Le planning des travaux sera réalisé à cette occasion.
- Kit stadium : suite à la pose d'une barrière, il a été remarqué moins d'excréments d'animaux domestiques sur le site.
- Des problèmes d'écoulement d'eaux usées dans les fossés de la Rue des Gorges du Cher ont été signalés. Le service Eau et assainissement de Montluçon Communauté sera informé du dysfonctionnement.
- Bibliothèque participative : une étagère a été volée. Elle sera remplacée.
- Dans le cadre de Projet de Territoire mené par le PETR, chaque collectivité est invitée à présenter 2 représentants de la commune (1 élu et un habitant) pour mener des travaux de réflexion. Thierry PENTHIER, accompagné de Juliette JOUANDANE ont participé à la première réunion thématique sur les atouts et les faiblesses du territoire local.
- Conservatoire des Sites Naturels : Une journée Naturaliste sera organisée le 19 mai dont le départ sera donné vraisemblablement à Lignerolles. Elle aura pour objectif de recenser la faune et la flore dans le cadre d'une mise à jour des données actuelles et répondant ainsi à une commande du PETR.

*Fin de la séance : 19h40*